



SAINTE-JULIE

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE TENUE LE 22 NOVEMBRE 2022 À 17 H, DANS LA SALLE DES COMITÉS ET COMMISSIONS

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Mélanie Brisson, directrice générale
Mme Amélie Poirier, conseillère municipale
M. Jean-Pierre Bernier, citoyen
M. Gaétan Lavigueur, citoyen (par téléphone)
M. Mario Lemay, maire
M. Mario Lessard, citoyen
M. Louis Masson, citoyen
M. Steven Murray, citoyen
M. Jean-Sébastien Voghel, représentant de l'école du
Grand-Chêne

ÉTAIENT ABSENTS : Mme Lucie Bisson, conseillère municipale
Mme Sophie Dubois, représentante de l'école du Grand-Chêne
M. Sébastien Girard, citoyen

INVITÉS : M. Arnaud Sanglier, directeur d'agence C.R.S.M.M. (Carrières
Rive-Sud, Montréal Métropolitain) et directeur d'agence I.M
(Industries Mobiles), Construction DJL inc.
Mme Lisa Lamouline, responsable environnement, Eurovia
Québec
M. Jocelyn Dulude, contremaître, Construction DJL
Mme Jade Ouellette, Conseillère QPE, Construction DJL inc.
M. Pierre-Claude Ostiguy, Ing., Ph.D., assistant directeur de la
division consultation acoustique du bureau de Montréal et
associé, Soft DB

1. MOT DE BIENVENUE

M. Mario Lemay accueille les participants et les remercie de leur présence. Il invite chacun à se présenter dans le cadre d'un tour de table.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation des résultats de l'étude acoustique;
4. Approbation du compte rendu de la réunion du 31 mai 2022;
5. Bilan des plaintes (juin à novembre);
6. Autres sujets :
 - 6.1 Rapport mensuel pour l'école du Grand-Chêne;
7. Date de la prochaine réunion;
8. Levée de la réunion.

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

M. Ostiguy présente les résultats de la seconde étape de l'étude de conformité qui visait à documenter les effets des mesures mises en place dans la dernière année.

Il débute en rappelant les objectifs de l'étude : évaluer la conformité sonore du site à Sainte-Julie, mettre à jour la modélisation de la contribution du site à Sainte-Julie après les mesures de mitigation faites sur le concasseur primaire et estimer la contribution sonore de DJL suivant la mise en place des améliorations en cours et futures.

M. Ostiguy explique ensuite la méthodologie employée. Il rappelle alors l'emplacement des points de relevés installés à différents endroits stratégiques et présente un exemple de relevé et la méthode employée pour distinguer les bruits émanant de la carrière.

Le spécialiste explique, à l'aide des résultats des relevés, que la carrière est conforme aux normes mais que parfois, effectivement, ses opérations sont audibles. Il présente alors la modélisation du bruit émanant du bruit de la carrière et celle-ci démontre des améliorations entre 2020 et 2022. Le bruit se propage beaucoup moins et est maintenant moins fort dans une majorité des secteurs. Les relevés démontrent que le concasseur primaire, autrefois très perçu, n'est plus la source de bruit dominante et ce grâce au fait qu'il est maintenant recouvert. Le bâtiment a été conçu spécialement pour limiter le bruit. Les membres du comité manifestent leur accord face à ces affirmations ; ils ont eux aussi constaté cette amélioration.

Les prédictions démontrent d'autres améliorations marquées une fois que la butte en cours d'aménagement et les plantations du côté de Sainte-Julie seront terminées, possiblement dans cinq ou six ans. Il est important de modéliser le bruit pour en trouver la source et corriger la situation par des travaux futurs.

Les membres du comité se disent satisfaits et remercient la direction de la carrière pour les efforts déployés.

4. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 MAI 2022

Le compte rendu est adopté.

5. BILAN DES PLAINTES

Depuis le 1^{er} juin 2022, cinq plaintes ont été reçues, un total de dix plaintes pour l'année 2022. Le bilan a été déposé. Les membres du comité discutent avec l'équipe de DJL concernant les vibrations, les poussières et la propreté de la chaussée.

6. AUTRES SUJETS :

6.1 RAPPORT MENSUEL POUR L'ÉCOLE DU GRAND-CHÊNE

Le représentant de l'école du Grand-Chêne demande à nouveau d'obtenir des rapports mensuels. La direction de la carrière s'engage à les transmettre.

**COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE
COMPTE RENDU DU 22 NOVEMBRE 2022**

7. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Des dates seront proposées aux membres du comité pour valider les disponibilités.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 18 h 30.

La directrice générale,



Mélanie Brisson

MB/bl
2023-01-04